



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 31 octobre 2021

Le prix de vente maximum des carburants et du gaz au 1^{er} novembre 2021

Les prix des produits pétroliers à Mayotte sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie, notamment ses articles R. 671-23 à R. 671-37 et par un arrêté interministériel de méthode du 5 février 2014.

Ainsi, les éléments d'évolution des prix des carburants et du gaz, qui tiennent compte des conditions réelles du marché, sont pris en compte, notamment la parité euro/dollar et la cotation des produits à l'importation.

Les prix à Mayotte sont ainsi fixés :

Supercarburants sans plomb : 1,65 € / litre

Gazole : 1,38€ / litre

Pétrole lampant : 0,96€ / litre

Mélange détaxé : 1,13€ / litre

GO Marine : 1,00€ / litre

La bouteille de gaz de 12kg est de 26,00 euros.

Évolution mensuelle à Mayotte (en euro)

	Essence	Gazole	Pétrole lampant	Mélange détaxé	G.O. MARINE	La bouteille de Gaz (12kg)
Prix de vente (€/L)	1,65	1,38	0,96	1,13	1,00	26,00
Prix de vente octobre 2021	1,60	1,29	0,87	1,08	0,91	24,50
Évolution (en %)	+3,12	+6,98	+10,33	+4.62	+9,89	+6.12

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

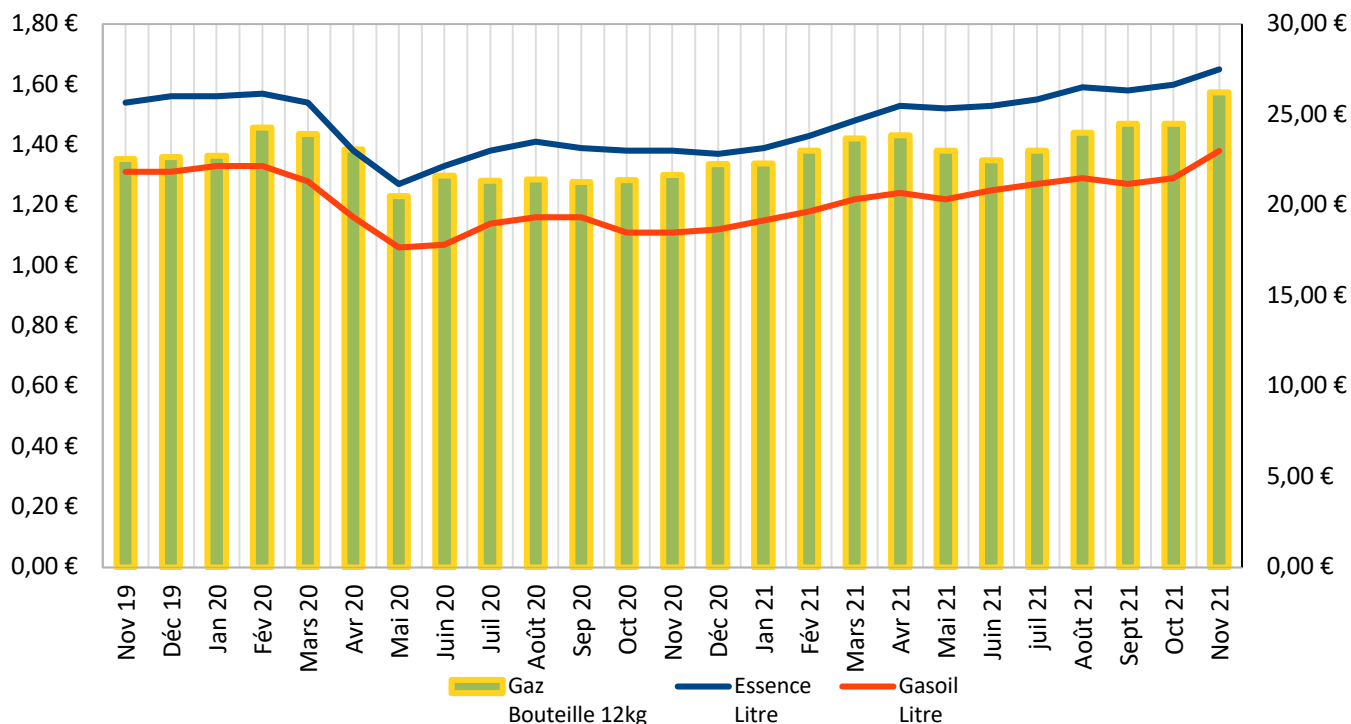
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Évolution des prix depuis octobre 2020 (gaz, essence et gazole) à Mayotte et en France métropolitaine



Le prix des carburants se trouve en ordonnée à gauche du graphique et celui du gaz à droite.

Éléments de contextes

La sortie de la crise sanitaire et l'accélération de la reprise économique au niveau mondial créent un contexte de hausse des prix des carburants fruit d'un déséquilibre conjoncturel entre l'offre et la demande.

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de novembre, la cotation mondiale moyenne de l'essence enregistre, une augmentation de 7.3 %, et celle du gazole augmente de 18 %.

Cette hausse des cotations internationales, combinée avec la dépréciation de l'euro par rapport au dollar (-1.8%) expliquent ces évolutions des prix des carburants à Mayotte.

En ce qui concerne le gaz, le prix augmente de 6.12 % en raison de la forte augmentation de la cotation mondiale mensuelle du butane qui s'établit à 795 \$/T, soit une hausse de 19,55%.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976